

Diplôme SSIAP 2 Module Complémentaire Chef d'équipe de Service Sécurité Incendie

Concerne les sous-officiers des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et des titulaires du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers titulaires de l'unité de valeur PRV 1 ou AP 1 ou du certificat de prévention, délivrés par le ministère de l'intérieur, conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 5 du présent arrêté.

Programme Conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié	-Manipulation des systèmes de sécurité incendie : Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels le chef d'équipe est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux -Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie : Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie -Chef du poste central de sécurité en situation de crise : Connaître les procédures et les consignes Gérer les intervenants Prendre les décisions adaptées Connaître et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers
Objectif	Obtenir le diplôme SSIAP 2 par équivalence. Maîtriser les connaissances complémentaires nécessaires à la tenue du poste de Chef d'équipe SSIAP 2
Pré- requis	- Être détenteur d'une attestation de secourisme (AFPS ou PSC1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE1 ou CFAPSE en cours de validité) - Certificat médical de moins de 3 mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie
Modalités d'évaluation	Présence attestée à l'ensemble des séquences programmées au recyclage. Dans le cas de défaillance notoire au cours d'un stage de recyclage, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau Une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques ou l'étude de cas devra être transmise à l'employeur. Recyclage triennal
Lieu / Nbre de Participants	Centre de formation IFPS 15 participants maximum
Durée	28 heures (4 jours) hors temps de déplacement sur site
Tarif	500 Euros Individuel (Consulter l'IFPS)
Moyens Techniques et Pédagogiques	<u>Moyens pédagogiques :</u> Salles de formation équipées et spacieuses, Formateurs titulaires du SSIAP 2 ou 3 avec SST en cours de validité et titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet <u>Méthodes pédagogiques :</u> Adaptées en fonction de chaque séquence (méthodes explicatives, brainstorming, études de cas, mises en situation, travaux pratiques, QCM, ...)